



REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
(Article L 2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales)

Le Conseil Municipal de la Commune se réunira

le mardi 14 janvier 2025 à 20 h 30

en séance ordinaire, à la salle du Conseil de la Mairie

ORDRE DU JOUR

1. Approbation du Procès-Verbal du 03 décembre 2024 et désignation d'un secrétaire de séance
2. Décision(s) prise(s) par M. le Maire par délégation du Conseil municipal - Information
3. Alignement de la rue de la 1^{ère} Armée
3A - Acquisition de la parcelle cadastrée section 2- n° G/148 à l'euro symbolique
3B - Intégration de la parcelle cadastrée section 2 n° G/148 dans l'inventaire
4. Personnel communal
4A - Régime Indemnitare tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel (RIFSEEP) – Actualisation 2025
4B - Création d'un emploi d'adjoint administratif au 1^{er} mars 2025
5. Urbanisme - Demandes d'autorisation d'urbanisme - Information
6. Questions diverses et communications

Affiché le 07 janvier 2025

Le Maire,

Jean-Claude JULLY.

